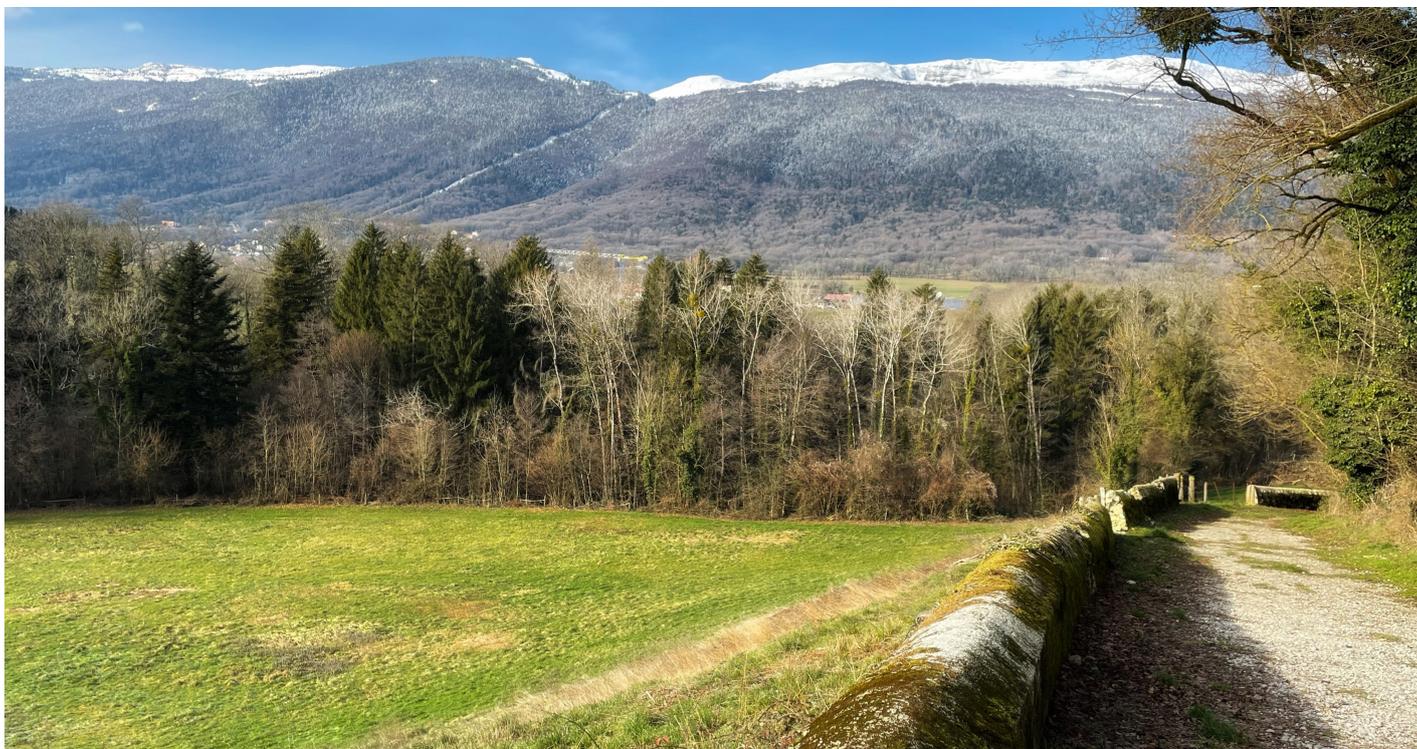


# LE CHEVRYSIEN

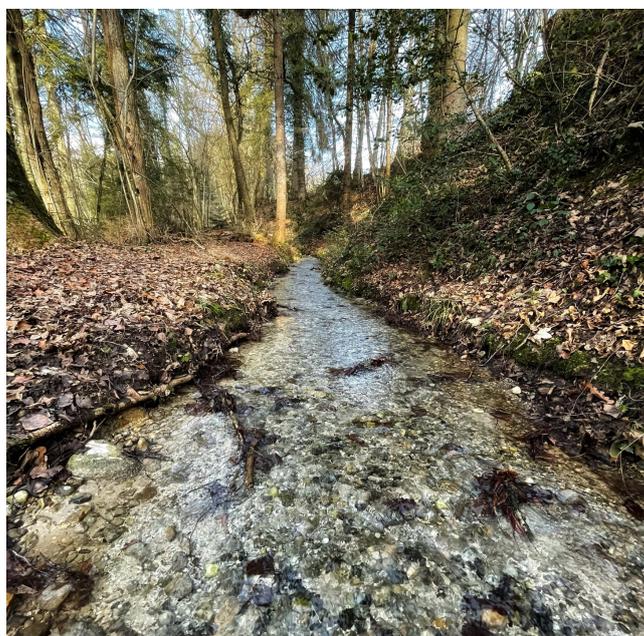
Bulletin mensuel communal | mars 2021



*Chemin du Prè Belin - crédit photo - service communication*



*Résurgence du canal de l'alimentatin du Moulin - crédit photo - service communication*



*Canal de l'alimentation du Moulin - crédit photo - service communication*

INFORMATIONS | SOLIDARITE | PREVENTION

  
**Chevry**

# L'EDITO DE MONSIEUR LE MAIRE



Chères Chevrysiennes, chers Chevrysiens,

Tout d'abord, j'espère que vous et vos proches vous trouvez en bonne santé.

La situation sanitaire et son impact durable sur notre vie quotidienne ont évidemment des répercussions sur chacun de nous. Nous devons tenir ensemble et espérer des jours meilleurs bientôt !

Nous vous rappelons que vous pouvez compter sur notre soutien pour vous accompagner dans les démarches qui vous sont difficiles qu'elles soient logistiques (courses de premières nécessités, transport chez un médecin, accompagnement au centre de vaccination...) ou administratives (impression de documents, contacts administratifs...).

Nous avons souhaité que la Commune de Chevry s'associe à l'association les « Restos du cœur » pour leur collecte nationale du mois de mars. Vous trouverez plus d'informations sur comment y participer dans les pages de ce bulletin.

Solidaires dans l'entraide, mais également solidaires au quotidien - vous trouverez dans ce bulletin l'interview du Capitaine Rota, commandant de la Brigade de Gex, que nous avons rencontré le 6 février et qui a répondu aux questions que nous lui avons posées concernant les cambriolages que nous subissons. Il en ressort que chacun a son rôle à jouer dans la prévention et que s'il n'y a pas une solution unique pour les déjouer, un ensemble d'actions sont possibles pour en limiter l'incidence.

Enfin, j'ai le plaisir de rédiger ce premier éditorial dans les pages de votre bulletin "Le Chevrysiens", selon le nom que vous lui avez choisi. Vous avez été nombreux à nous retourner votre bulletin de participation pour le choix du logo de Chevry et le titre de ce mensuel. Je vous en remercie chaleureusement.

J'espère que comme moi, vous voyez en Chevry une commune agréable à vivre et solidaire, pour cela vous pouvez, comme toujours, compter sur notre engagement.

Votre Maire, David Munier.

## SONDAGE ET BULLETIN MENSUEL

La commission communication et information (CCI) vous remercie vivement de votre participation à notre sondage.

Vous avez été 244 à nous donner votre avis sur le futur logo communal et le nom donné à ce bulletin. En voici les résultats :

Logo 1 = 25 votes.  
Logo 2 = 219 votes.



**Le Chevrysiens = 103 votes.**  
Chevry Mag = 28 votes.  
Chevry infos = 83 votes.

**LE CHEVRYSIEN**

Notre rôle premier, commission communication et information (CCI), est de réfléchir à la façon la plus appropriée de diffuser l'actualité de notre commune.

Notre premier bulletin mensuel a remporté un franc succès, vous avez été nombreux à nous féliciter pour cette démarche qui est à présent lancée !

Chaque mois vous recevrez un bulletin de 4 ou 8 pages vous informant de l'actualité communale, ce magazine est également un moyen de faire connaissance avec vous à travers les portraits que nous vous consacrerons.

Si cela représente plus de travail pour nous, cela allège le budget communal par rapport au journal édité et réalisé précédemment par un journaliste, nous réalisons ainsi une économie d'environ 6 000 € annuelle. C'est sans compter le plaisir que nous trouvons à réfléchir, créer et écrire pour vous.

A présent, nous vous proposons d'aller plus loin dans l'édition de votre bulletin en l'imprimant sur du papier recyclé. Vous informer ne doit être pas un coût supplémentaire pour l'environnement. Le papier non blanchi peut surprendre, le papier est plus jaune, la qualité des photos moins bonne mais vous pourrez les retrouver sur nos supports numériques : sur le site de la ville : [www.ville-chevry.fr](http://www.ville-chevry.fr) et sur notre page FB Ville de Chevry (les liens communiqués dans nos articles sont également cliquables en ligne).

Encore, les polices d'écriture, les illustrations, les fonds colorés ainsi que la mise en page ont été réfléchis de façon à avoir une utilisation économique et écologique de nos cartouches d'encre.

**N'hésitez pas à nous faire vos retours, nous donner vos idées, nous envoyer vos photos, vos portraits, vos recettes, nous aider à faire vivre ce mensuel, ce n'est pas le nôtre mais le vôtre !**

Bonne lecture !

La commission communication et information (CCI)

## LE CHEVRYSIEN

Bulletin mensuel communal | mars 2021



INFORMATIONS | SOLIDARITE | PREVENTION



## RÉDUISEZ LA QUANTITÉ DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS GRÂCE AU LOMBRICOPOSTEUR !

En France, la quantité annuelle de déchets est de 350 kg par personne et 30% des ordures ménagères sont des déchets organiques, donc recyclables.

**Pourquoi continuer à faire transporter ses déchets organiques en décharge alors qu'ils peuvent être directement transformés en amendement organique pour votre jardin ?**

Composter permet de réduire la quantité de vos déchets ménagers et favorise la vie du sol, améliore sa fertilité et sa teneur en humus.

La CAPG met gratuitement à disposition des habitations individuelles et collectives des composteurs.

**A Chevry, environ 240 foyers, 2 copropriétés et un établissement scolaire en sont déjà équipés.**

**Pour vous équiper à votre tour, rien de plus facile, rendez-vous sur le site [www.mon servicedechets.com](http://www.mon servicedechets.com), et remplissez le formulaire « demande de composteur ou lombricomposteur ».**



## MERCI DE TENIR VOS CHIENS EN LAISSE.

Avoir des animaux de compagnie c'est agréable, cependant il y a quelques règles à respecter dans notre commune.

Nous vous les rappelons :

Il est expressément défendu de laisser les chiens (chats, etc.) divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien.

Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés devront être munis d'un collier gravé avec le nom du chien sur une plaque de métal ainsi que le nom et le domicile du propriétaire, ou identifié par tout autre moyen agréé.

Les chiens sont à tenir en laisse à l'intérieur de agglomération et sur les lieux publics et à toute distance inférieure à 50 mètres de toute habitation.

Ces règles font l'objet d'un arrêté municipal consultable sur notre site internet : [www.ville-chevry.fr](http://www.ville-chevry.fr)



# Collecte alimentaire Mars 2021

Collecte alimentaire organisée par

la Commune de Chevry

au profit des **Restos du Coeur**

Dons à déposer en mairie,

du lundi 1er au samedi 6 mars 2021,

de 8h à 12h

Produits alimentaires non périssables en petit conditionnement



- > Conserves de légumes, légumes secs, riz
- > Desserts, conserves de fruits, chocolat, compotes, biscuits, confiture



En savoir plus sur les Restos : [restosducoeur.org](http://restosducoeur.org)



## LE RÔLE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL - CCAS

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est rattaché à la mairie, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion. Il dispose de son propre budget. Son président de droit est le maire.

Le CCAS est une institution locale d'action sociale et à ce titre met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune où il siège, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.

Le CCAS a pour mission de développer les activités visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées ou les personnes âgées.

Le CCAS s'investit également dans les demandes d'aide sociale (comme l'aide médicale, obligation alimentaire), et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions.

Le CCAS s'occupe de services tels que les secours d'urgence ou les colis alimentaires.

Le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

Le CCAS peut également apporter ponctuellement une aide financière à des familles en difficulté en faisant la demande.

Le CCAS organise avec les aînés de Chevry, des rencontres et des animations afin de garder le contact et échanger de bons moments.

Toutes les décisions du Centre Communal d'Action Social sont prises lors des conseils d'administration réunissant l'ensemble des membres désignés par le Maire en début de mandat électoral.

Les membres bénévoles, élus de la commune ont terminé la distribution des colis aux Anciens.

Il nous est resté 3 colis, et nous avons pris l'initiative avec l'accord de Monsieur le Maire de les remettre à l'Association "Croix Rouge Française" pour en faire bénéficier les personnes en difficulté.

Un grand merci de l'association.

## RECENSEMENT DES AINÉS

Nous remercions tous les administrés âgés de 65 ans et plus, et non inscrits sur les listes électorales, de bien vouloir se faire connaître auprès de la mairie (CCAS).

## SOLIDARITÉ À CHEVRY

En cette année particulière, la commune de Chevry souhaite sensibiliser chacun à l'esprit de solidarité.

Au-delà des actions proposées par la commune, comme la distribution de paniers aux aînés de Chevry, collecte alimentaire, service de livraison de courses à domicile, appel aux bénévoles chevrysiens pour des actions ponctuelles.... nous voulons inspirer et favoriser l'entraide au sein de la commune.

C'est pourquoi, nous vous proposons une liste d'idées de petites actions solidaires à mettre en place à votre niveau :

- Proposer une heure de votre temps à vos voisins isolés pour prendre un café, un thé ou simplement leur lire une histoire. Vous serez surpris de voir comment les enfants adorent participer à ce type d'actions.
- Proposer de préparer un repas chaud une fois par mois ou plus si vous le pouvez aux personnes autour de vous qui pourraient en avoir besoin (suite à une maladie/accident ou tout simplement une personne seule).
- Si vous allez régulièrement à la bibliothèque, proposer de prendre un ou deux livres pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.
- Proposer du covoiturage aux personnes de votre quartier pour les trajets d'école ou de travail même si vous ne les connaissez pas, cela sera l'occasion ! Le plus dur c'est de se lancer et d'aller sonner .... Vous n'êtes pas à l'abri d'une bonne surprise.
- Si vous n'êtes pas à l'aise en allant sonner chez les gens, pensez aux petits mots dans la boîte aux lettres en proposant votre aide sous différente forme.



Bonjour,  
Je suis ..... ton/ta voisin(e)  
Si tu en as besoin d'un coup de main, je te propose mon aide pour :  
o Aller à la pharmacie,  
o Faire une course,  
o Déposer ou aller chercher un colis,  
o Promener ton chien,  
o Être là si tu as besoin de quelque chose.  
o .....  
Tu peux me contacter au .....



Point situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 (mis à jour au 18 février 2021)

## CAMPAGNE DE VACCINATION

La campagne de vaccination a débuté en France. Elle vise d'abord à protéger les plus vulnérables des formes graves de la maladie pour faire baisser la mortalité et à protéger les soignants et notre système de soins. Selon la stratégie vaccinale définie par la Haute Autorité de Santé (HAS), la campagne de vaccination a débuté le 27 décembre pour les personnes résidant en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et les personnes en situation de handicap vulnérables hébergées en maisons d'accueil spécialisées et en foyers d'accueil médicalisés.

Depuis le 18 janvier peuvent se faire vacciner les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes présentant une des cinq pathologies conduisant à un très haut risque de forme grave de la maladie, quel que soit leur âge. Rapprochez-vous de votre médecin traitant pour savoir si vous êtes concernés et obtenir une prescription médicale le cas échéant.

Le vaccin AstraZeneca, récemment approuvé par la HAS, est disponible en France depuis le 6 février. Il est réservé en priorité au personnel de santé. Les personnes de 50 à 65 ans présentant des comorbidités et à terme à l'ensemble des 50-65 ans pourront également en bénéficier.

La vaccination ne s'effectue que sur rendez-vous : plus d'information au 0 800 009 110 (7/7 de 06h00 - 22h00) ou sur <https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html>

**La Communauté d'Agglomération du Pays de Gex (CAPG) a ouvert un centre de vaccination à Gex. Ce centre est actuellement ouvert aux plus de 75 ans et aux personnes munies d'une ordonnance. En raison d'une forte demande et du nombre limité de doses de vaccin, la prise de rendez-vous n'est possible que lorsque des doses sont disponibles. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au 04.85.29.21.09 (l'accueil téléphonique est assuré que lorsque des rendez-vous sont disponibles).**

**Pour plus d'informations sur les vaccins et la stratégie vaccinale COVID-19 en France, rendez-vous ici :**

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins>

**La vaccination POUR LES PARTICULIERS**  
(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

\* Liste des pathologies sur [solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19](https://solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19)

Quelle est ma situation ?	Où me faire vacciner ?	Avec quels vaccins ?
• Je suis atteint d'une pathologie à haut risque*	→ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant	→ Pfizer-BioNTech ou Moderna
• Je suis en situation de handicap et hébergé en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé et j'ai moins de 65 ANS	→ Au sein de mon hébergement	→ AstraZeneca
<b>J'AI PLUS DE 75 ANS :</b>		
• Je vis à domicile (ou dans toute autre structure)	→ En centre de vaccination	→ Pfizer-BioNTech ou Moderna
• Je suis en établissement (EHPAD/USLD)	→ Au sein de mon établissement	

version : Jeudi 8 février 2021

## RESTRICTIONS DE CIRCULATION

Le couvre-feu est toujours en vigueur dans l'Ain, de 18h à 6h. Seuls les déplacements pour certains motifs sont autorisés. Les motifs de dérogation et les attestations à télécharger sont consultables ici : <https://www.gouvernement.fr/infocoronavirus/ressources-a-partager>

Depuis le 30 janvier 2021, sont désormais interdits « sauf s'ils sont fondés sur un motif impérieux d'ordre personnel ou familial, un motif de santé relevant de l'urgence ou un motif professionnel ne pouvant être différé, les déplacements de personnes entre le territoire métropolitain et un pays étranger autre que ceux de l'Union européenne, Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin, le Saint-Siège ou la Suisse. »

Lorsqu'il demeure autorisé, le franchissement des frontières n'est possible désormais que sur présentation d'un test PCR de moins de 72 heures pour toute personne de 11 ans et plus. Cette disposition est pleinement applicable pour le franchissement de la frontière franco-suisse.

Toutefois, sont exonérés de test PCR, sur présentation des justificatifs appropriés :

Les personnes qui effectuent un déplacement d'une durée inférieure à 24 heures dans un périmètre de 30 kilomètres autour du lieu de résidence, c'est-à-dire les personnes résidant à proximité de la frontière terrestre.

Les déplacements professionnels dont la fréquence ou l'urgence des déplacements rendent impossible la réalisation de ce test, c'est-à-dire, notamment les travailleurs frontaliers.

Les déplacements des professionnels du transport routier dans l'exercice de leur activité.

Plus d'informations sont disponibles sur le site de la Préfecture de l'Ain :

<http://www.ain.gouv.fr/coronavirus-covid-19-toutes-les-informations-a6059.html>

## MESURES DE SOUTIEN AUX JEUNES

Dans le contexte de la crise sanitaire, et pour aider les 750 000 jeunes arrivés sur le marché du travail en septembre 2020, ainsi que ceux qui sont aujourd'hui sans activité ou formation, le Gouvernement leur consacre un volet du plan France Relance, **le Plan « 1 jeune 1 solution »**.

Le plan comprend notamment le financement de contrats aidés spécifiques. Plus d'informations sont disponibles ici : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution/>

En attendant des jours meilleurs, nous vous rappelons que les gestes barrières demeurent notre meilleure protection contre la transmission du virus et de ses variants.

Protégez-vous, protégez les autres.

## LES GESTES BARRIÈRES



CORONAVIRUS - COVID-19

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés - matérielles ou psychologiques. Nous sommes là pour vous aider.

## INTERVIEW DU CAPITAINE FRANCK ROTA

Nous avons rencontré le capitaine Franck Rota, commandant de la Brigade de Gex le 06 février 2021 en Mairie. Il a accepté de répondre à nos questions concernant les cambriolages que nous subissons sur le Pays de Gex. Pour des raisons de mise en page, en voici une transcription expurgée. La vidéo intégrale est disponible via le QR Code et sur le site internet de la Mairie.

### **Commission sécurité - David Munier : est-ce que le nombre de cambriolages évolue depuis ces dernières années ?**

**Capitaine Rota :** le nombre de cambriolages se situe sur un plateau assez élevé depuis quelques années, mais il n'y a pas d'augmentation exponentielle. Cela peut monter de quelques unités certaines années. Sur Chevry, une année où les chiffres sont mauvais, nous pouvons avoir affaire à 30 cambriolages. Une année où les chiffres sont meilleurs une vingtaine de cambriolages peuvent avoir lieu.

### **CS - DM : Quels sont les horaires des cambriolages ?**

**Capitaine Rota :** nous avons principalement un horaire critique : pendant l'hiver lors du changement d'heure quand les jours raccourcissent.

Le créneau 17h - 20h est particulièrement sensible lorsque les gens ne sont pas encore rentrés du travail ou de leurs activités diverses, et qu'il n'y a pas de lumières dans les résidences.

### **CS - DM : l'extinction de l'éclairage public peut-elle contribuer à augmenter le nombre des cambriolages ?**

**Capitaine Rota :** il n'y a pas de relation de cause à effet constatée entre le nombre de cambriolages et l'extinction des éclairages publics. Le créneau 23h - 6h est un créneau où nous ne constatons que très peu de cambriolages de toutes façons.

### **CS - DM : que peut-on faire pour les prévenir au maximum ?**

**Capitaine Rota :** chaque citoyen peut mettre en place différentes actions pour se protéger des cambriolages.

- Vérifier que l'on a bien verrouillé son habitation.
- Enfermer les échelles ou les outils qui permettraient de casser les fenêtres ou monter dans les étages.
- Ne pas laisser les clés à l'extérieur sous le paillason ou dans le pot de fleurs.
- Mettre en place des lumières automatiques, à détections de mouvements.
- Installer des alarmes de sécurité.
- Faire relever le courrier par son voisin.

Ce sont des petits gestes qui permettent d'éviter les cambriolages.

### **CS - DM : peut-on prévenir la gendarmerie si nous nous absentons ?**

**Capitaine Rota :** pour les gens qui partent en vacances, l'opération tranquillité vacances existe.

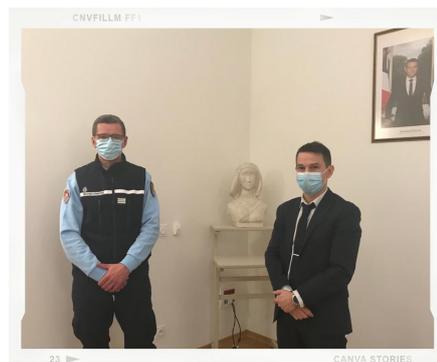
C'est un formulaire à remplir en ligne ou à imprimer et à remettre à la gendarmerie : [file:///C:/Users/forma/Downloads/formulaire\\_otv.pdf](file:///C:/Users/forma/Downloads/formulaire_otv.pdf) (lien cliquable sur nos supports en ligne). Vous pouvez également vous rendre à la Mairie pour obtenir ce document. Une fois ce formulaire enregistré en gendarmerie, la patrouille surveille les habitations déclarées.

### **CS - DM : quels sont les moyens de protection individuelle efficaces ?**

**Capitaine Rota :** sur les moyens de protections et notamment les systèmes d'alarme, les systèmes ont aujourd'hui évolué et sont plus faciles d'utilisation. De la société de surveillance aux applications directes sur nos téléphones.

### **CS - DM: quels sont les objets de convoitise des cambrioleurs ?**

**Capitaine Rota :** principalement les bijoux en or et l'argent liquide. Il est important de cacher ses bijoux. La première cible des cambrioleurs sera la table de chevet dans la chambre et la salle de bain.



### **CS- DM : les caméras de surveillance sont-elles utiles ? si oui, dans quelle mesure ?**

**Capitaine Rota :** les caméras peuvent être un élément supplémentaire pour permettre de résoudre les enquêtes. Il ne s'agit pas d'un outil qui va tout résoudre. L'effet dissuasif des caméras existe mais il est difficilement quantifiable.

### **CS - DM : combien de caméras seraient nécessaires pour couvrir le village et les hameaux (25 kilomètres de voies publiques) ?**

**Capitaine Rota :** couvrir tout Chevry demanderait beaucoup de caméras et serait compliqué étant donné les différents hameaux qui constituent la commune. La gendarmerie raisonne surtout en termes de maillage du territoire et d'axes de pénétration dans la commune pour avoir une vision d'ensemble. Les axes principaux et secondaires sont importants pour la gendarmerie.

### **CS - DM : la relation entre voisins peut-elle améliorer la sécurité ?**

**Capitaine Rota :** une des meilleures protections est de bien s'entendre avec son voisin. On peut s'absenter en faisant passer différentes consignes à son voisin. Être attentif et faire remonter l'information et des faits étranges peuvent améliorer la sécurité.

### **CS - DM : une police municipale peut-elle être utile ?**

**Capitaine Rota :** une police municipale sera toujours utile à une certaine échelle, c'est un plus mais cela ne fait pas tout pour éviter les cambriolages.

### **CS - DM : pouvez-vous nous communiquer un numéro d'aide psychologique aux victimes ?**

**Capitaine Rota :** le numéro de l'association d'aide aux victimes du territoire - l'AVEMA au 04 71 32 27 12.

Il est systématiquement donné aux victimes lors du dépôt de plainte.

### **CS - DM : une plainte est-elle déposée à chaque cambriolage ?**

**Capitaine Rota :** il est rare que les gens ne viennent pas déposer plainte. Il est nécessaire de se faire connaître au plus tôt lors d'un cambriolage et de prévenir rapidement la gendarmerie.

De jour comme de nuit, composez le 17, le numéro le plus efficace.

Merci au Capitaine Rota commandant de la brigade de Gex d'avoir répondu à nos questions.

### **NUMEROS UTILES**

- Police secours 17
- Avema 04 71 32 27 12
- Gendarmerie nationale de Gex  
105 rue de Dompardon 01170 GEX  
08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Vidéo de l'interview



## DEMANDES D'URBANISME DE L'ANNEE 2020

### Permis de construire

- 1 demande de construction d'hangar de stockage.
- 1 demande d'agrandissement d'un bâtiment agricole pour logement de fonction.
- 1 demande d'extension d'une villa existante.
- 3 demandes de permis modificatifs.
- 6 demandes de construction d'une villa individuelle.

### Déclarations préalables

- 16 demandes de clôture, murs et portail.
- 10 demandes de changement des ouvertures, la création de fenêtres et volets, ravalement de façade.
- 2 demandes de remplacement et pose de climatiseurs.
- 1 demande d'abri à bois.
- 3 demandes de pose de panneaux photovoltaïques.
- 1 demande de changement de destination d'un logement touristique en meublé.
- 2 demandes de Pergola - 1 demande de division parcellaire.
- 1 demande de transformateur électrique - 1 demande de local technique.
- 1 demande d'abri voiture - 5 demandes de piscine.

### En cours

#### Permis de construire

- 5 demandes de construction d'une maison individuelle.
- 1 demande de permis modificatif.
- 1 demande de construction de 3 maisons dont 2 mitoyennes.
- 1 demande de construction de 2 maisons individuelles.
- 1 demande de construction d'une chambre funéraire..

#### Déclarations préalables

- 1 demande de piscine, clôture, murs de soutènement et abri voiture.
- 1 demande de transformation d'une partie du garage en pièces habitables.
- 1 demande de division parcellaire.
- 1 demande de portail et remplacement porte de garage.
- 1 demande d'agrandissement d'un garage.

#### Permis de démolir

- 1 demande de démolition d'un garage

## ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES



Avec une moyenne de 30 enfants par jour, l'Accueil de Loisirs vacances scolaires les Dragibus a fait bien des heureux pendant ces vacances d'Hiver.

Le thème « Les Portes du Temps » a fait voyager les enfants à travers les époques.

La sortie neige à Lélex a ravi petits et grands.

Un défilé pour Carnaval accompagné de son cortège musical a été vu défilant joyeusement dans les rues du village.

C'est avec un immense plaisir que l'équipe d'animation dynamique, investie et motivée accueille chaque jour enfants de tous âges, pour le plus grand plaisir de tous.



## RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS POUR DE NOUVELLES AVENTURES !

## ETAT CIVIL



**Joachim Rippler** né le 29 décembre 2020

**Lyna Benhamida** née le 4 janvier 2021

**Zack Brenier** né le 11 janvier 2021

**Baïa Ben Tiba** née le 22 janvier 2021



**Dora Lucia Reis Perreira** nous a quittés le 17 janvier 2021

Montaigne disait : je ne compte pas mes emprunts, je les pèse...

Dicton historique très explicite dont on devrait prendre exemple !

Tout comme nous, de nombreux chevrysiens ont compris la réelle situation financière du village.

Et certains projets (Centre Bourg, l'extension de l'école..) et des facteurs économiques (Compensation Financière genevoise, baisse de la taxe d'habitation..) nous mèneront vers une situation critique si cela continue. Si le sujet de l'emprunt est débattu, c'est que ces prêts sont en aval de la dette. Et c'est en réagissant sur la dette que les emprunts seront diminués...et non augmentés la durée pour pouvoir ajouter d'autres emprunts !

Chevry doit réagir !

Certains d'entre vous, nous ont parlé du magazine municipale « le reflet de Chevry de Décembre », avec ces schémas « particuliers » des finances du village.

Posons-nous la question sur les coûts de notre joli petit village de 5 km<sup>2</sup>, ne sont-ils pas trop exorbitants ? Sont-ils en adéquation avec la fonctionnalité quotidienne ? N'est-ce pas des dépenses exagérées ?

Nos impôts ne sont pas un puit sans fond que l'exécutif doit obligatoirement dépenser, car avant de dépenser n'oublions pas que cette dette nous devons la rembourser ! Nous sommes à l'aube d'une crise financière qui nous touchera tous et nous devons anticiper. L'analyse des frais sera une obligation, et vous attendez cette réaction !

Pour nous, la gestion du village, et de sa dette, est une priorité.

La raison et l'analyse doivent être toujours les facteurs de toutes les dépenses futures.

**\*Afin de respecter la libre expression de la liste minoritaire, les écrits transmis sont intégrés au bulletin communal sans modification.**

## Mairie

230, route de Prost - 01170 Chevry

Tél : 04 50 41 02 35

mairie@ville-chevry

www.ville-chevry.fr

## Accueil mairie

**Lundi** : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30

**Mardi** : 8h00 - 12h00

**Mercredi** : 8h00 - 12h00

**Jeudi** : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30

**Vendredi** : 8h00 - 12h00



## Carnaval et ses beignets

L'origine des beignets remonterait au temps des romains quand il s'agissait de morceaux de pâte frits et recouverts d'une sauce au miel. La coutume était alors de faire frire des beignets lors des fêtes célébrant les calendes de mars. Les calendes correspondaient au premier jour de chaque mois, et Mars correspond au début de l'année. Ainsi pour rendre honneur au dieu Mars et surtout pour faire correspondre le calendrier lunaire avec le cycle solaire, dix jours de fêtes étaient organisées en fin d'année.

### Version robot culinaire

- 1- Mettre 150g lait demi-écrémé et 20 g de levure de boulanger fraîche dans robot culinaire. Chauffer 3min/37°/Vitesse1
- 2-Mélanger 7 sec /Vitesse5
- 3-Ajouter 500g de farine T55, 2 œufs, 80g de beurre, 30g de sucre en poudre et 1 sachet de sucre vanillé et 1CS de Rhum. Pétrir 3 min/ mode Pétrin
- 4-Transvaser le contenu dans un saladier couvert d'un torchon et réserver pendant 2h
- 5- Déposer la pâte sur un plan de travail fariné
- 6-Étaler à l'aide d'un rouleau sur une épaisseur d'environ 1 cm
- 7-A l'aide d'un verre ou d'un emporte-pièce, découper des ronds de pâtes
- 8 Réserver couvert d'un torchon 60 min
- 9-Faire chauffer l'huile dans une sauteuse
- 10-Déposer 1 ou 2 beignets dès que l'huile frémit
- 11-Surveiller la cuisson , les beignets doivent être dorés sur chaque face
- 12-Egoutter les beignets sur du papier absorbants
- 13- Saupoudrez de sucre glace et régaliez-vous

### Version Classique

- 1-Battez 4 œufs avec ½ verre de sucre. Ajoutez 1 CS de Rhum, la farine, 1 sachet de levure chimique, 1 pincée de sel et 60g de beurre ramolli. Mélangez avec une cuillère en bois, puis continuez à pétrir la pâte à la main.
- 2-Façonnez deux boules de la pâte ainsi obtenue. Mettez l'une dans un plat creux et couvrez-la avec un linge pendant que vous travaillez l'autre.
- 3-Inverser puis laisser reposer les deux pâtes 2h
- 4-Saupoudrez de farine la surface de travail, puis étalez la pâte à l'aide d'un rouleau de pâtisserie pour obtenir une épaisseur d'environ 1 cm (1/2cm si vous les préférez plus fines).
- 5-Découpez la pâte en losanges d'une longueur d'environ 6 cm.
- 6-Faites une entaille au milieu de chaque losange, puis introduisez les bouts opposés par la fente obtenue afin de faire un nœud.
- 7-Au fur et à mesure, rangez les pièces préparées sur une surface légèrement farinée en attendant de les frire.

## COMMERCE AMBULANTS

Chevry accueille chaque semaine des commerces itinérants, retrouvez-les sur le parking de la Boulangerie "La Grange à tartines" ou sur le parking devant la Mairie - route de Prost.

**Le mardi de 15h à 19h** sur le parking de la Boulangerie

### L'Epicierie d'Aurore

Vente de produits frais (charcuterie, fromages,...)



**Le samedi de 7h à 13h** sur le parking de la Boulangerie

### Vente de produits de la Ruche



**Chaque soir dès 18h** sur le parking devant la Mairie Route de Prost

### Vente de pizzas



**Le lundi de 11 à 14** sur le parking devant la Mairie Route de Prost

### Obsessions culinaires

**Burgers et frites avec des produits frais et locaux**



**Vous avez une recette à partager, des photos de vos beignets à nous envoyer ?**

**Faites nous les parvenir via notre page FB ou par mail à communication@ville-chevry.fr**



Retrouvez également les informations de votre commune sur

notre page FB: [Ville de Chevry](https://www.facebook.com/Ville-de-Chevry-106159834613722)

<https://www.facebook.com/Ville-de-Chevry-106159834613722>



Offert par votre mairie :

**Panneau Pocket** vous permet de recevoir des notifications et des messages d'alertes sur votre téléphone.

## NUMEROS UTILES



Urgences médicales 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

**Violences femmes info**  
Gratuit et anonyme 39 19

### Services sociaux

- Service de soins infirmiers à domicile 04 50 41 47 12
- A.D.A.P.A 04 50 45 51 70
- Allo CAF 08 20 25 01 70

### Protection des enfants en danger

Gratuit, 24h/24 - 7j/7

119